

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Programme d'expérience québécoise : une réforme incohérente

Montréal, le 5 novembre 2019 - La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) dénonce la décision du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI) de restreindre l'accès au Programme d'expérience québécoise (PEQ) à une liste de programmes d'études ciblés. Pour la Fédération, l'adéquation très étroite avec le marché de l'emploi que l'on retrouve en filigrane de cette décision est symptomatique d'une vision biaisée de l'enseignement supérieur au Québec.

Le ministre Jolin-Barrette instrumentalise l'enseignement supérieur pour le mettre au service des entreprises, au mépris des valeurs humanistes et émancipatrices à la base de notre système d'éducation. Sa réforme alimentera assurément la compétition entre les établissements et en défavorisera certains dans les programmes d'études visés. En accroissant ainsi les iniquités entre les établissements, le ministre compromet la vitalité de plusieurs cégeps ou établissements universitaires.

De plus, cette réforme s'attaque injustement à des milliers d'étudiantes et d'étudiants étrangers déjà aux études. Elle pénalise particulièrement celles et ceux en région en mettant en péril certains programmes qui demeuraient jusqu'ici ouverts grâce à leur présence.

« Le ministre aurait dû consulter le milieu de l'enseignement. Il aurait pu ainsi mieux comprendre les enjeux et les impacts de sa réforme sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur. De surcroît, c'est totalement incohérent avec son objectif. L'intégration à la société québécoise des étudiantes et des étudiants étrangers se concentrera encore davantage dans les grands centres urbains alors que la pénurie de main-d'œuvre, que souhaite régler le ministre, se fait davantage sentir en région », remarque Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ-CSN.

Pour la Fédération, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, doit se ressaisir et empêcher le ministre Simon Jolin-Barrette de lui dicter la voie que devra prendre l'enseignement supérieur durant les prochaines années.

- 30 -

À propos :

Fondée en 1969, la [Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec-CSN](#) regroupe quelque 35 000 membres dans 46 cégeps, 41 établissements privés et 13 syndicats d'université. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec. La fédération est l'une des huit fédérations affiliées à la [Confédération des syndicats nationaux](#).

Source : Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec-CSN

Renseignements :

Sonia Beauchamp, conseillère aux communications

Sonia.beauchamp@csn.qc.ca

Cellulaire : [514 971-0767](tel:514-971-0767)

Pour de plus amples renseignements sur la FNEEQ-CSN, visitez <http://fneeq.qc.ca> et suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).